



COMMISSION EUROPEENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bruxelles, le 9 août 2012

Emploi: la Commission propose de mobiliser le Fonds d'ajustement à la mondialisation à hauteur de 1,5 million d'euros pour aider les ouvriers du secteur de l'aluminium aux Pays-Bas

La Commission européenne a proposé aujourd'hui de débloquer 1,5 million d'euros au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) pour faciliter le retour à l'emploi de 616 travailleurs licenciés par l'entreprise Zalco Aluminium Zeeland Company NV et par deux de ses fournisseurs. La proposition est maintenant transmise pour approbation au Parlement européen et au Conseil des ministres.

Le commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'inclusion, M. László Andor, a déclaré: «*Le financement du FEM contribuera à la réinsertion professionnelle des anciens ouvriers de Zalco Aluminium en leur permettant d'acquérir de nouvelles compétences. Pour une économie régionale, de telles suppressions d'emplois sont un séisme. Il est par conséquent important d'accompagner cette transition difficile en faisant appel à la solidarité européenne.*»

La demande des autorités néerlandaises concerne 616 licenciements intervenus chez Zalco Aluminium Zeeland Company NV et deux de ses fournisseurs à la suite de la faillite de Zalco, fin 2011. L'ensemble de services personnalisés cofinancés par le FEM a pour objectif d'aider les travailleurs licenciés en leur proposant des services d'orientation, de formation, de reconversion et de reclassement externe, et en les encourageant à créer leur entreprise. D'autres mesures doivent favoriser le maintien des travailleurs plus âgés sur le marché de l'emploi. L'aide du FEM bénéficiera à l'ensemble des personnes licenciées.

Le coût total du dispositif est estimé à 2,3 millions d'euros, dont 1,5 million d'euros seraient versés par le FEM.

Contexte

La crise économique et financière a frappé durement les secteurs du bâtiment et des transports, qui représentent les principaux marchés d'utilisateurs finaux de produits en aluminium. En conséquence, le secteur européen de l'aluminium a connu une baisse soudaine de la demande émanant des consommateurs, ce qui a provoqué des licenciements.

Les suppressions d'emploi intervenues chez Zalco sont la conséquence directe de cette diminution de la demande des produits en aluminium, et en particulier des billettes de filage, utilisées dans la construction et l'automobile. La crise a entraîné une chute de la demande dans le secteur européen de la construction, dont la production est restée en baisse pendant huit trimestres consécutifs (de T1/2009 à T4/2010) dans l'UE-27 par rapport aux mêmes périodes les années précédentes. Quant à la production de véhicules dans l'Union européenne, elle était en 2009 inférieure de 17 % aux chiffres de 2008 et de 23 % à ceux de 2007, en raison d'un recul marqué de la demande. Elle est restée, au cours des trois premiers trimestres 2010, inférieure de 14,6 % à celle de la même période en 2008, confirmant cette tendance à la baisse.

La production européenne d'aluminium a diminué dans les mêmes proportions pour s'adapter au ralentissement de la demande (moins 21 % entre 2008 et 2009). Cette demande en berne, doublée d'une hausse des coûts énergétiques (en particulier entre avril 2010 et octobre 2011), a fortement pesé sur les recettes de Zalco Aluminium Zeeland Company NV, qui a fini par être déclarée en faillite.

Le territoire concerné par les licenciements se trouve dans la province de Zélande. Sur le marché régional du travail, ces suppressions d'emploi se traduiront par une augmentation notable du chômage, car le nombre de postes vacants, déjà peu élevé, devrait continuer à décroître. La situation périphérique de cette province, sa position frontalière, ses vastes portions de territoire en dessous du niveau de la mer, sa superficie relativement importante et les îles et presqu'îles qui la composent limitent son accessibilité et la mobilité en son sein. Les répercussions des licenciements n'en seront que plus vives.

Depuis ses débuts en 2007, le FEM a reçu 102 demandes de contribution. Il est intervenu pour un montant total de quelque 438,4 millions d'euros, au bénéfice de 91 000 travailleurs. Les demandes concernent un nombre croissant de secteurs et d'États membres. L'ouverture des échanges commerciaux avec le reste du monde a globalement des effets positifs sur la croissance et sur l'emploi, mais elle peut aussi provoquer la perte d'emplois, en particulier dans des secteurs vulnérables et au détriment de travailleurs peu qualifiés.

C'est la raison pour laquelle le président de la Commission, M. Barroso, a proposé à l'origine la mise en place d'un fonds destiné à aider ceux qui doivent s'adapter aux conséquences de la mondialisation. Le FEM, créé à la fin de l'année 2006, a été conçu pour marquer la solidarité de tous ceux qui bénéficiaient de l'ouverture des marchés à l'égard de la minorité de travailleurs brutalement exposés à la perte de leur emploi. En juin 2009, le règlement régissant le FEM a été révisé de manière à renforcer le rôle du Fonds en tant qu'instrument d'intervention rapide dans l'arsenal déployé par l'Europe pour répondre à la crise économique et financière. La nouvelle version de ce règlement, entrée en vigueur le 2 juillet 2009, s'applique à toutes les demandes reçues entre le 1^{er} mai 2009 et le 30 décembre 2011. Faute d'accord au niveau du Conseil, le recours au FEM comme instrument de réponse à la crise n'a pas pu être prolongé au-delà de 2011.

Compte tenu des résultats concluants produits par le FEM depuis 2007 et de sa valeur ajoutée pour les travailleurs bénéficiaires et les régions touchées, la Commission a proposé de maintenir le Fonds dans le prochain cadre financier pluriannuel 2014-2020, tout en améliorant son fonctionnement.

Informations complémentaires

Site web de M. László Andor:

http://ec.europa.eu/commission_2010-2014/andor/index_fr.htm

Rejoignez László Andor sur Twitter: <http://twitter.com/laszloandoreu>

[Site web du FEM](#)

Reportages vidéo:

[«L'Europe agit contre la crise: le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation réformé»](#)

[«Relever le défi de la mondialisation – Le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation»](#)

Pour recevoir gratuitement le bulletin d'information électronique de la Commission européenne sur l'emploi, les affaires sociales et l'inclusion, inscrivez-vous sur:

<http://ec.europa.eu/social/e-newsletter>

Contacts:

[Jonathan Todd](#) (+32 2 299 41 07)

[Nadège Defrère](#) (+32 2 296 45 44)